

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 13 MARS 2026 À 18 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – MAIRIE – SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 Février 2026.

2. Finances :

- Comptes de gestion 2025 (budget Commune, budget annexe Gîtes, budget annexe Remontées mécaniques) ;

- Comptes administratifs 2025 (budget Commune, budget annexe Gîtes, budget annexe Remontées mécaniques) ;

- Affectation du résultat 2025 (budget Commune, budget annexe Gîtes, budget annexe Remontées mécaniques) ;

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 ;

- Proposition des Budgets primitifs 2026 (budget Commune, budget annexe Gîtes, budget annexe Remontées mécaniques) ;

3. Adhésion à l'Espace Belledonne ;

4. Approbation de l'Avenant n°2 à la convention d'occupation temporaire du domaine public Local « Le Comberousse » ;

5. Divers ;

6. Questions diverses.



LE MAIRE,

PIERRE-YVES BONNIVARD